

Aide à la normandisation du cheptel - (POPE) : CUNICOLE

REGION NORMANDIE

Présentation du dispositif

Le Plan Opérationnel Patrimoine Elevage (POPE) Normandisation - Races cunicoles a pour objectif de soutenir la reproduction, la conservation et le développement des races ovines normandes par la création ou le renforcement d'activités économiques avec le lapin blanc de Hotot et le lapin normand. Ces races patrimoniales sont par essence parfaitement adaptées au territoire normand et incarnent la richesse culturelle historique de la Normandie en matière d'élevage et de biodiversité. La Région souhaite donc encourager le recours à ces races dans l'activité agricole et sa diversification.

La Région souhaite donc encourager le recours à ces races dans l'activité agricole et sa diversification.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le bénéficiaire du dispositif est un agriculteur à titre principal ou secondaire ayant leur siège social en Normandie et adhérant à l'organisme de sélection ou de conservation agréé par le Ministre de l'agriculture.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Le dispositif vise tout projet :

- création ou développement (un projet d'augmentation de 10% de la production) d'un atelier de lapins blancs de Hotot ou de lapins normands.
- d'achat d'animaux inscrit au catalogue,
- d'étude économique du projet fournie.

— Dépenses concernées

Les dépenses éligibles sont les lapins blancs de Hotot et les lapins normands.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

L'aide de la région prend la forme d'une subvention de 10 € par lapin(e).

Le plancher d'intervention est de 200 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

La demande d'aide se fait en ligne sur le site de la Région Normandie.

Quel cumul possible ?

Le dispositif est limité à un dossier par an et par porteur.

L'aide régionale est cumulable avec d'autres aides dans la limite de la réglementation communautaire applicable.

Critères complémentaires

- Forme juridique
 - › Entreprise Individuelle
 - › Exploitant agricole
- Données supplémentaires
 - › Aides soumises au règlement
 - › Règle de minimis n°2023/2831

Organisme

REGION NORMANDIE

- **Site de Caen**
Place Reine Mathilde
CS 50523
14035 CAEN Cedex 1

Déposer son dossier

- https://monespace-aides.normandie.fr/account-management/crno-demandeurs/ux/#/login?redirectTo=https:%2F%2Fmonespace-aides.normandie.fr%2Faides%2F%23%2Fcrno%2Fconnecte%2FF_NTEL010AGRI%2Fdepot%2Fsimple&jwtKey=jwt-crno-portail-depot-demande-aides&footer=https:%2F%2Fmonespace-aides.normandie.fr%2Faides%2F%23%2Fcrno%2Fmentions-legales.Mentions%20%C3%A9gales_self:https:%2F%2Faides.normandie.fr%2Fbesoin-d-aide.Nous%20contacter_blank